

Distr.  
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.2/2005/9  
2 mai 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE

Comité du bois

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Commission européenne des forêts

**GROUPE DE TRAVAIL FAO/CEE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE  
ET DES STATISTIQUES DES FORÊTS**  
Vingt-septième session, 22-24 mars 2005

**RAPPORT APPROUVÉ PAR LE GROUPE DE TRAVAIL**

Une partie du rapport a été examinée sous forme de projet lors de la réunion,  
et le rapport dans son intégralité a par la suite été approuvé  
par le bureau (voir par. 59)

1. Le Groupe de travail FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts a tenu sa vingt-septième session à Genève du 22 au 24 mars 2005. Des représentants des pays ci-après y ont participé: Allemagne, Autriche, Canada, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Suède et Suisse.
2. Des représentants de la Commission européenne, de l'Agence européenne de l'environnement et du Réseau international pour le bambou et le rotin ont participé à la session.
3. L'Institut européen des forêts (IEF) était aussi représenté.

**Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)**

4. L'ordre du jour provisoire soumis par le secrétariat (TIM/EFC/WP.2/2005/1) a été adopté.

**Encadrement du domaine d'activité 1: Marchés et statistiques (point 3 de l'ordre du jour)**

*Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers*

5. M. Michael Buckley, Chef adjoint de l'Équipe de spécialistes FAO/CEE des marchés et de la commercialisation des produits forestiers, a présenté un rapport sur les résultats obtenus et les activités entreprises par l'Équipe. Après l'approbation de son mandat et la prorogation

de celui-ci jusqu'en 2008, l'Équipe s'est réorganisée en trois sous-groupes: commerce responsable, recueil d'informations sur les marchés et marchés émergents. Le Groupe de travail a remercié l'Équipe pour son rapport et a noté que ses activités étaient conformes à son nouveau mandat.

6. À sa session de 2004, le Groupe de travail avait chargé l'Équipe d'effectuer une étude sur tous les produits de la CEE/FAO relatifs aux marchés. Aussi a-t-il remercié l'Équipe de la nouvelle étude présentée. M. Buckley a présenté les résultats de l'étude (qui feront l'objet d'une large distribution après la session) ainsi que l'analyse et les recommandations de l'Équipe. Les objectifs de l'étude étaient les suivants: 1. Évaluer tous les produits relatifs aux marchés de manière à disposer d'une base solide pour se prononcer sur leur contenu, leur délai de réalisation et leur qualité; 2. Faciliter la réalisation d'une étude des parties prenantes du Service du bois; 3. Mesurer certains résultats du programme de commercialisation des produits forestiers de la CEE/FAO. L'Équipe a atteint les objectifs 1 et 3, mais pas encore l'objectif 2. Deux produits spécifiques doivent être améliorés: 1. Prévisions du Comité du bois concernant les marchés; 2. Rapports des pays pour les débats du Comité du bois sur les marchés. Comme ces produits servent de bases aux débats annuels du Comité du bois sur les marchés, l'Équipe collaborera avec le secrétariat pour conseiller les pays afin d'en améliorer le contenu et la qualité ainsi que le nombre de réponses.

#### *Suivi du marché des produits forestiers certifiés et certification*

7. Le Groupe de travail a pris note du chapitre sur le marché des produits forestiers certifiés qui figure dans la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*, ainsi que de la partie des débats du Comité du bois consacrée au même sujet. Compte tenu des résultats de l'étude susmentionnée des produits relatifs aux marchés, le Groupe de travail a suggéré que le Geneva Timber and Forest Discussion Paper (document de travail de Genève sur le bois et la forêt), intitulé «Forest certification update for the UNECE region», soit établi annuellement. Le secrétariat étudiera les moyens de maintenir une qualité adéquate. Il faudrait aussi envisager d'améliorer la section du site Web Comité du bois/Commission européenne des forêts relative à la certification.

8. Le Groupe de travail a appuyé les plans d'organisation à l'automne 2005 d'un atelier sur le rôle des gouvernements en matière de certification. Le secrétariat souhaite obtenir des fonds venant des pays et des avis sur le lieu où l'atelier pourrait se tenir.

#### *Revue annuelle du marché des produits forestiers*

9. Se référant à une étude de la production pour 2004 et à une étude préliminaire de la production pour 2005, le Groupe de travail s'est félicité des travaux de l'équipe du secrétariat, des contributions en nature des experts-consultants et des fournisseurs d'informations. La *Revue* est fondée sur des données provenant de correspondants nationaux pour les statistiques, dont le rôle fondamental a été reconnu. Comme les débats du Comité du bois sur les marchés se tiendront plus tôt en 2005, l'établissement de la *Revue* a été avancé et le Groupe de travail a demandé aux correspondants pour les statistiques de respecter la date limite du 15 mai 2005 pour retourner le questionnaire commun sur le secteur forestier.

*Débat sur les marchés du Comité du bois*

10. À l'issue d'une récapitulation du débat sur les marchés de 2004, le Groupe de travail a noté de nouveau que certains pays devaient affiner les prévisions qu'ils faisaient et les états de la situation qu'ils dressaient en ce qui concerne les marchés. Le secrétariat s'efforcera de susciter une plus large participation des industries en coopérant avec la Conférence européenne des résineux en 2006.

11. Le Groupe de travail a exprimé le souhait de voir les pays affiner leurs prévisions en mettant en commun leurs données d'expérience.

*Informations par pays sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts*

12. Le Groupe de travail a réitéré la recommandation qu'il avait faite lors de sa dernière session, à laquelle il avait appelé de ses vœux des synergies se traduisant par des interconnexions entre le site Web du Département des forêts de la FAO et le site du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, le but étant de mettre en commun des informations par pays et d'améliorer ainsi l'information actuellement disponible sur le site du Comité et de la Commission.

*Ressources*

13. Le secrétariat s'est dit très reconnaissant à la Commission des forêts du Royaume-Uni de lui avoir prêté les services d'un expert du renforcement des capacités de commercialisation dans les pays de la CEI et d'Europe centrale et orientale, services qui ont permis de réaliser des travaux cohérents. Il a été reconnu que les concours en nature apportés par des experts détachés et des stagiaires pouvaient contribuer pour beaucoup à l'extension des capacités de la Section du bois de la CEE/FAO dans tout ce domaine d'activité. Les pays ont été priés de soumettre au secrétariat des propositions s'adressant à ceux qui voudraient détacher des experts pour le renforcement des capacités de commercialisation.

*Maintien des produits statistiques de la Section du bois*

14. Le Groupe de travail s'est déclaré satisfait de ces produits. Il s'est inquiété du manque de précision quant aux dates auxquelles les données étaient mises à disposition par les divers partenaires et des incohérences entre les différents ensembles de données que cela entraînait. Le secrétariat s'est engagé à lui fournir des notes plus complètes et des calendriers de publication des données, afin d'explicitier la situation. Certains pays ont invité le secrétariat à étendre et à affiner le réexamen des données pour les années précédentes.

15. À l'issue d'un débat sur les taux de change utilisés dans les publications pour la conversion des monnaies nationales en dollars des États-Unis, le secrétariat s'est engagé à fournir un tableau indiquant les taux de change standard appliqués par le FMI et les monnaies dans lesquelles les données chiffrées avaient été fournies initialement.

### *Nouveaux produits*

16. Le Groupe de travail a noté avec satisfaction que les données précédemment recueillies étaient désormais disponibles dans les publications relatives aux échanges commerciaux de bois ronds et de bois de sciage par essence et au commerce des produits de transformation en bois travaillé et en papier. Une diffusion sous forme électronique uniquement paraissait particulièrement indiquée pour ces publications.

17. La priorité devait être accordée à la publication des données actuelles, plutôt que des données plus anciennes, recueillies précédemment. Les méthodes de validation des données utilisées pour leur publication ont été jugées utiles.

### *Travaux sur les prix*

18. Le Groupe de travail a constaté avec satisfaction que les données sur les prix pouvaient désormais être consultées en ligne, même si le nombre de séries actuellement disponibles était encore très modeste. Plusieurs participants ont engagé le secrétariat à étendre les liens avec d'autres fournisseurs de données, en particulier le Groupe de statistique des pays baltes et nordiques et l'Organisation internationale des bois tropicaux. Les pays ont été encouragés à appuyer les efforts faits pour obtenir davantage de statistiques des prix. En outre, des liens hypertextes avec les sources premières des données seraient utiles et plus faciles à gérer que l'actuel système local de tableurs.

### *Groupements de pays*

19. Le Groupe de travail a estimé qu'il était parfaitement acceptable d'utiliser des groupements différents selon les publications, mais a instamment demandé que les 25 pays de l'Union européenne soient clairement indiqués. Les pays ont été priés de faire connaître au secrétariat leurs vues sur cette question.

### *Confidentialité des données*

20. Le Groupe de travail a approuvé les procédures suivies par le secrétariat en ce qui concerne le respect de la confidentialité des données et la recherche de nouvelles sources d'information. Il a noté que les données semblaient de plus en plus soumises à des restrictions et a encouragé les sources nationales à demander aux entreprises l'autorisation de publier les données. Un participant a fait observer qu'un correspondant ne serait sans doute pas en mesure de fournir des données estimatives après avoir vu des chiffres confidentiels. Il a été reconnu que les pratiques en cours dans d'autres organismes statistiques n'étaient pas nécessairement les mêmes.

### *Autres questions*

21. La FAO a fait état des faiblesses, en matière de données, qu'avait révélées l'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe (EFSOS), en particulier l'augmentation manifeste, au cours des années 90, de l'écart entre la demande dérivée de fibres de bois en Europe occidentale et l'offre connue. Cela contraste avec un excédent de l'offre de fibres en Europe orientale pendant la même période. Plusieurs raisons possibles de cette situation ont été évoquées et les pays ont été priés de revoir leurs données et de soumettre des révisions, en tant que de besoin.

22. M. J. P. Schmitt (DRS Consulting AG) a présenté un site Web interactif, permettant un examen rapide et complet d'un grand nombre de sources de données d'information sur les forêts, notamment la base de données FAOSTAT/TIMBER. Cette présentation a montré à quel point il était important que des données exactes et fiables soient fournies en temps opportun.

**Encadrement du domaine d'activité 2: Évaluation des ressources forestières, l'accent étant mis sur l'organisation et l'orientation des activités régionales d'évaluation des ressources forestières (point 4 de l'ordre du jour)**

23. Le Groupe de travail a été informé des travaux réalisés dans le cadre du domaine d'activité 2, *«Évaluation des ressources forestières et indicateurs de gestion écologiquement viable des forêts dans la région»*, y compris la contribution à l'Évaluation mondiale des ressources forestières de 2005, les résultats de la dernière réunion de l'Équipe régionale de spécialistes de l'Évaluation des ressources forestières, la planification des activités et les modalités de fonctionnement de la nouvelle Équipe de spécialistes sur la *«Surveillance des ressources forestières en vue d'une gestion durable des forêts dans la région de la CEE»* et la préparation de la contribution CEE/FAO à l'établissement de rapports sur les critères et indicateurs de la gestion durable des forêts dans le cadre du processus de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (MCPFE) de 2007/08.

24. Les participants ont pris note du processus long et difficile consistant à fournir les données de l'Évaluation 2005 par pays ainsi qu'à vérifier et à valider ces données et les enseignements tirés de ce processus. Ils se sont aussi félicités de la vigoureuse coordination établie entre les équipes régionale et mondiale de l'Évaluation des ressources forestières dans le cadre de l'exécution de ce projet. Le Groupe de travail a appelé instamment les pays qui ne l'avaient pas encore fait à communiquer dès que possible leur rapport pour l'Évaluation 2005.

25. Les participants ont fortement souligné la nécessité de maintenir la continuité des classifications, de la terminologie et des définitions appliquées dans les travaux régionaux et mondiaux relatifs à l'Évaluation ainsi qu'aux critères et indicateurs. Ils ont noté le rôle de l'Équipe régionale de spécialistes (l'ancienne et la nouvelle) à cet égard.

26. Les participants se sont félicités des travaux remarquables réalisés au cours des dernières années par l'Équipe régionale de spécialistes de l'Évaluation des ressources forestières et ont dit qu'ils espéraient que la nouvelle Équipe obtiendrait des résultats comparables. Le Groupe de travail a approuvé le rapport et les recommandations de la dernière réunion de l'Équipe de spécialistes (Washington, septembre 2004), ainsi que l'ordre du jour provisoire de la séance inaugurale de la nouvelle Équipe, qui doit se tenir à Genève en avril 2005.

27. Le Groupe de travail a approuvé les propositions de l'Équipe de spécialistes et du secrétariat concernant la contribution CEE/FAO à l'établissement du rapport de la MCPFE de 2007/08 sur *«L'état des forêts et la gestion durable des forêts en Europe»*, y compris le *«Schéma directeur»* du processus, le calendrier suggéré et les modalités de ce travail. On a fait observer que le calendrier pourrait être adapté en fonction de la date qui serait finalement retenue pour la Conférence ministérielle de Varsovie. Le Groupe de travail a noté et appuyé la solide coopération entre le secrétariat CEE/FAO et le Groupe de liaison de Varsovie pour la MCPFE.

28. Le Groupe de travail a recommandé que les détails techniques de l'enquête (questionnaire) pour la MCPFE de 2007/08 soient examinés avec soin à la première réunion de l'Équipe de spécialistes et il a présenté une suggestion pratique concernant la communication en trois temps («périodes de référence») de données sur les critères et indicateurs, la modification de la communication des données et l'utilisation des informations venant d'autres fournisseurs (par exemple, Eurostat, GIEC, AEE et CCR-Ispra). Plusieurs participants ont dit qu'ils préféreraient que les informations communiquées pour la Conférence ministérielle de Varsovie portent sur les mêmes années que l'Évaluation 2005.

29. Les participants ont été informés du mandat qui serait sans doute donné au Groupe consultatif de la Conférence ministérielle sur la préparation du rapport pour la Conférence ministérielle et ont noté le rôle important que ce groupe devait jouer dans le processus de présentation de rapports pour la Conférence ministérielle. Ils ont souligné la nécessité d'une vigoureuse coopération entre l'Équipe spéciale de spécialistes CEE/FAO et le Groupe consultatif, dont ils ont noté la complémentarité.

30. Le Groupe de travail a appuyé les efforts faits par l'Équipe régionale de spécialistes pour contribuer à l'harmonisation de la présentation des rapports des pays sur les critères et indicateurs de la gestion durable des forêts entre les Processus de la Conférence ministérielle et de Montréal, tout en respectant l'autonomie et les procédures de prise de décision de chaque processus. La nécessité d'établir des relations de travail à cet égard avec le Comité consultatif technique du Processus de Montréal a été notée.

31. Le Groupe de travail a confirmé la nécessité de poursuivre les travaux régionaux relatifs à l'Évaluation des ressources forestières ainsi qu'aux critères et indicateurs et a appuyé les activités qui sont menées ou prévues dans le domaine d'activité 2 intitulé «Évaluation des ressources forestières et indicateurs de gestion écologiquement viable des forêts dans la région».

### **Encadrement du domaine d'activité 3: Études sur les perspectives du secteur forestier (point 5 de l'ordre du jour)**

32. Le Groupe de travail a examiné le rapport principal de l'*Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe* (EFSOS), qui venait d'être publié sur papier. Il a adressé aux auteurs de l'étude, à l'équipe de spécialistes, aux correspondants nationaux et aux auteurs des documents de travail ses vifs remerciements pour l'excellent travail qu'ils avaient fait. Il a encouragé vivement le secrétariat à maximaliser l'impact et l'utilité de l'étude, notamment aux fins de la formulation des politiques, en la portant à l'attention des décideurs et des chercheurs. Il a exhorté les experts nationaux à tout faire pour maximiser l'impact de l'EFSOS et a suggéré que des membres du secrétariat et des experts nationaux tiennent des réunions d'information à l'intention de tout un éventail de groupes. Il a également suggéré que des exemplaires soient envoyés aux directeurs de revues ciblées pour qu'ils puissent être examinés.

33. Parmi les questions dont le secrétariat a estimé qu'elles méritaient un débat d'orientation approfondi (par. 6.3), le Groupe de travail a mis en évidence les stratégies de gestion des forêts, les politiques d'utilisation rationnelle du bois et la situation dans les Balkans et la CEI.

34. Le Groupe de travail a accueilli avec satisfaction le fait que deux ateliers étaient prévus, l'un sur les conséquences de l'EFSOS pour les politiques (en juin, à Budapest) et l'autre sur

l'approche intersectorielle (en octobre, en Lettonie), qui lui ont paru être un excellent moyen de maximaliser l'impact de l'étude sur la formulation des politiques. Le programme provisoire du premier atelier a été distribué.

35. Le Groupe de travail a reconnu que l'innovation et l'investissement dans la recherche-développement revêtait une importance cruciale pour le secteur et il a approuvé la proposition tendant à procéder à une enquête qui serait entreprise conjointement par le Centre de projet INNOFORCE de l'Institut européen des forêts et le Service du bois de la CEE (TIM/EFC/WP.2/2005/5, annexe 3).

36. Le Groupe de travail s'est penché sur la question de l'élaboration de futures études sur les perspectives. Il a souligné l'importance de l'élaboration d'études régionales sur les perspectives du secteur forestier qui, du fait de leur caractère exhaustif, offrent des informations et des orientations essentielles aux décideurs et qui ne peuvent être réalisées que par des organismes internationaux respectés et objectifs tels que la CEE et la FAO. Les études sont en elles-mêmes fort utiles, mais tout aussi importants sont le processus de leur élaboration et l'examen de leurs conclusions. Le Groupe de travail a reconnu la nécessité d'entretenir les connaissances spécialisées dans les techniques analytiques de l'étude sur les perspectives et a suggéré que des réunions d'experts ou d'autres consultations moins formelles, même par courrier électronique, soient organisées entre deux études. Parmi les questions proposées pour des études futures, ont été mises en évidence la dimension intersectorielle (thème d'un atelier organisé en 2005), ainsi que l'offre et la demande de biens et de services autres que la production de bois. Les pays ont été invités à vérifier les ensembles de données nationales fournis par la FAO, en particulier eu égard aux facteurs de conversion, l'étude ayant fait apparaître certaines anomalies qui s'accroissent depuis le début des années 90.

37. Soulignant qu'il importait de suivre l'évolution de la situation et de mettre à jour les conclusions des études sur les perspectives, le Groupe de travail a prié le secrétariat d'établir en 2007 une comparaison succincte de l'évolution de la situation depuis 2000 et des prévisions EFSOS. Cette comparaison succincte pourrait être d'une grande utilité pour le prochain examen stratégique (2007/08) et être présentée à la session commune des organismes principaux en 2008.

38. En outre, le Groupe de travail a été informé de l'évaluation interne du programme de la FAO pour l'étude des perspectives. Il a estimé que les objectifs établis au départ étaient effectivement en cours de réalisation et que l'idée générale des études sur les perspectives apportait en effet une contribution significative à la promotion d'une gestion écologiquement viable des forêts dans la région.

#### **Questions renvoyées au Groupe de travail par les organes dont il relève (point 2 de l'ordre du jour)**

39. Le Groupe de travail a été informé des résultats de l'examen stratégique, qui, en substance, ont confirmé le Groupe de travail dans son rôle de mécanisme d'encadrement de trois domaines d'activité.

40. Le Groupe de travail a également été informé des indicateurs de résultats établis pour le sous-programme relatif au bois au sein du système des Nations Unies, dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats, à savoir:

- Le pourcentage de pays en mesure de fournir des données satisfaisantes concernant les indicateurs de la gestion écologiquement viable des forêts;
- Le pourcentage de pays en mesure de fournir des réponses satisfaisantes au Questionnaire commun FAO/CEE/Eurostat/OIBT sur le secteur forestier.

41. Le secrétariat a donné au Groupe de travail des précisions sur les méthodes utilisées ainsi que sur les données de référence et objectifs préliminaires. Il a fait valoir que, de par leur nature, les indicateurs simplifiaient les questions, ce qui les rendait plus compréhensibles, tout en donnant à l'information fournie un tour un peu plus général. Le Groupe de travail a estimé que le secrétariat devrait s'attacher à faire en sorte que les pays ayant fourni des réponses satisfaisantes continuent de le faire tout en améliorant encore la qualité de leurs réponses, ainsi qu'à encourager et aider les pays qui peinent à fournir des données et réponses d'une qualité satisfaisante. La contribution de partenaires tels qu'Eurostat (pour le Questionnaire commun) dans l'obtention de ces résultats a été reconnue. Il a été pris note de certaines questions techniques, et les pays ont été priés de faire tenir au secrétariat leurs observations au plus tard à la fin mars.

**Thème spécial: Suivi et analyse des faits nouveaux survenus dans le secteur de l'énergie provenant du bois – qualité des données et données disponibles, coopération interorganisations, renforcement de l'analyse EFSOS (point 6 de l'ordre du jour)**

42. Présentant le document relatif à ce thème spécial («Suivi et analyse des faits nouveaux survenus dans le secteur de l'énergie provenant du bois: qualité des données et données disponibles, coopération interorganisations»), établi par Douglas Clark et Caroline Stein, le secrétariat a confirmé que, s'il existait plusieurs sources de données sur le bois-énergie, la régularité et l'harmonisation faisaient défaut et l'on avait omis plusieurs flux importants de bois-énergie, notamment le bois récupéré et les nouveaux bois de chauffage tels que les pellets et les briquettes. La variation des unités de mesure, couplée avec la complexité des flux de bois-énergie, a rendu plus difficile tout effort visant à broser un tableau complet de la situation relative au bois-énergie.

43. Le Groupe de travail a chaleureusement remercié les participants pour les informations utiles fournies en réponse à la récente enquête sur le bois-énergie, réalisée par le secrétariat. Des réponses détaillées ont été présentées, à partir desquelles on a élaboré un diagramme simplifié des flux de bois-énergie, qui a servi de document de base pour les débats. Il a été noté que les données relatives au flux de plus en plus important de combustibles à base de bois travaillé, tels que les pellets, de l'industrie vers les ménages faisaient défaut dans la plupart des pays.

44. M. Jan Ilavsky, de Metla (Institut finlandais de recherche sur les forêts), a présenté les résultats d'une évaluation réalisée par Metla pour le compte de l'Union européenne et destinée à estimer les potentialités au sein des 25 pays de l'UE en matière de bois source d'énergie. Ces résultats montrent qu'il existe des possibilités importantes, en termes purement physiques, d'accroître l'offre de bois source d'énergie à partir des bois ronds encore inutilisés et de la récupération du bois des déchets d'abattage.



45. M. Wolfgang Bittermann (Statistik Austria) a expliqué l'approche suivie dans son pays en matière de collecte de données et de modélisation du bois-énergie. Les données sont obtenues grâce à des enquêtes et à des estimations, sur la base de l'actualisation des mesures effectuées les années précédentes. En dépit de l'importance que l'Autriche attache à ce sujet, il a été reconnu que des lacunes subsistaient dans les données et que la fiabilité de certains des chiffres absolus était sujette à caution. Cela dit, l'existence depuis plusieurs années d'une approche systématique de la collecte d'informations signifie que les tendances, au moins, ont une utilité. Plusieurs délégations ont manifesté un grand intérêt pour l'approche autrichienne.

46. Les incidences d'une hausse de la demande de bois de chauffage, notamment l'impact éventuel sur les autres industries consommatrices de bois, ont été examinées dans le cadre d'un exposé de M. Jeremy Wall, de la Commission européenne, d'autant que cette question constitue un sujet de préoccupation depuis un certain nombre d'années. M. Wall a remercié les pays qui avaient bien voulu fournir des données actualisées pour cette étude spéciale sur l'interface bois/énergie, données qui avaient été prises en compte dans la version révisée de son document de travail distribué au Groupe de travail en même temps qu'un diagramme détaillé des flux de bois et de bois-énergie.

47. La FAO a informé le Groupe de travail qu'elle avait révisé les estimations FAOSTAT concernant le bois-énergie, ainsi que les projections futures. Elle a indiqué qu'il y avait un problème avec les statistiques: de nombreuses données ne provenaient pas d'enquêtes statistiques solides, mais étaient fortement tributaires d'estimations d'experts. À l'avenir, il faudrait une structure détaillée et claire pour la collecte de données relatives au bois-énergie.

48. Le Groupe de travail a souligné qu'il y avait un besoin évident d'informations de meilleure qualité sur le bois-énergie. De telles données étaient nécessaires pour un certain nombre de raisons précises, notamment:

- Questions de politique générale (informer les décideurs, mesurer l'efficacité de la mise en œuvre des politiques);
- Bilans du bois (en particulier pour recenser les flux manquants et les écarts entre la demande et l'offre);
- Comptabilisation du carbone;
- Planification de l'offre de bois, par exemple pour la mise en place de nouvelles usines d'exploitation de bois-énergie et de traitement du bois;
- Prescriptions juridiques dans certains pays, concernant le suivi de l'évolution du secteur forestier.

49. S'agissant des informations nécessaires, les données sur l'origine et la quantité du bois utilisé à des fins énergétiques seraient utiles, notamment la source (forêts, industries ou recyclage après la consommation), l'origine géographique, le type de bois et le type de forêt dont provient le bois. L'offre potentielle de bois à des fins énergétiques constitue une autre question importante. Il convient de reconnaître que la forêt ne constitue pas la seule source potentielle d'énergie provenant du bois et que, par exemple, les zones urbaines et les arbres non forestiers peuvent être d'importantes sources de bois de chauffage. Les modes et les tendances de la

consommation, tels que l'usage du bois pour produire de l'électricité dans les centrales électriques ou dans les centrales de cogénération, l'usage industriel du bois-énergie et la contribution des ménages sont autant de questions qui présentent un intérêt.

50. La situation actuelle est caractérisée par un grand nombre de lacunes, de faiblesses et d'incohérences dans les données, ainsi que par le recyclage des données et des estimations. Cela dit, il existe également des données «réelles» (c'est-à-dire fondées sur une mesure ou une étude objective) et les sources de telles données ont en partie été identifiées, du moins dans le cadre de l'étude récemment réalisée par le secrétariat. Il semble qu'il y ait un intérêt manifeste pour la recherche de moyens d'améliorer la situation actuelle.

51. Le Groupe de travail a adopté les mesures ci-après:

- Définir le plus petit dénominateur commun des données relatives au bois-énergie, que l'ensemble des pays de la CEE devraient aspirer à fournir;
- Analyser les données «réelles» existantes (statistiques nationales et internationales, enquêtes spéciales) communiquées au Groupe de travail et provenant d'autres sources, notamment les enquêtes sur l'énergie, afin de broser un premier tableau de la situation régionale du bois-énergie;
- Formuler des recommandations concernant des arrangements permanents;
- Faire preuve d'une grande précision à toutes les étapes et, autant que possible, appliquer des solutions convenues à l'échelle internationale pour ce qui est de l'utilisation des termes et concepts;
- S'assurer que les correspondants pour le Questionnaire commun sur le secteur forestier sont au courant des autres sources de données sur le bois-énergie, telles qu'elles ont été présentées au Groupe de travail;
- Travailler avec tous les fournisseurs de données, notamment les bureaux nationaux de statistiques et les Ministères de l'énergie, et contribuer à tous les efforts déployés par d'autres organisations.

52. Pour faciliter la mise en œuvre des mesures susmentionnées, il a été décidé de constituer un groupe de volontaires composé de représentants d'organisations internationales et de pays intéressés. La CEE, la FAO et l'UE ont fait part de leur volonté d'y contribuer et de leur intention d'évoquer cette question avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Plusieurs pays ont fait part de leur intérêt pour une participation à ce groupe de volontaires. Les pays ont été invités à indiquer au secrétariat, au plus tard le 25 avril 2005, s'ils souhaitaient désigner des candidats à ce groupe, lequel devrait faire rapport au Groupe de travail, à sa prochaine session prévue en mars 2006.

### **Coopération interorganisations dans le domaine des statistiques du secteur forestier et des produits de la forêt (point 7 de l'ordre du jour)**

53. Le Groupe de travail a été informé des activités du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques du secteur forestier, qui a continué à œuvrer efficacement à la mise en œuvre

du Questionnaire commun FAO/CEE/Eurostat/OIBT sur le secteur forestier. Il a chaleureusement félicité les quatre secrétariats de la poursuite d'une coopération étroite, qui avait favorisé une forte réduction pour les pays de la charge représentée par l'établissement des rapports et une amélioration de la qualité des données.

54. Le Groupe de travail a également été informé des propositions de modification de la section de la Classification internationale type par industrie (CITI) consacrée à la sylviculture et aux abattages. Il a souscrit à l'avis du Département des forêts de la FAO selon lequel la distinction entre la sylviculture et les activités d'abattage dans les forêts naturelles et les plantations n'était pas possible dans la Classification. Les autres propositions de modification de la CITI ont été approuvées.

#### **Publications, site Web, bases de données: précisions du Groupe de travail (point 8 de l'ordre du jour)**

55. Le Groupe de travail a examiné les méthodes utilisées pour diffuser les produits du programme intégré, notamment les publications, le site Web et les bases de données, et s'est félicité des efforts déployés par le secrétariat pour améliorer ses méthodes de communication. Le secrétariat a également présenté des données sur les téléchargements des publications CEE/FAO et a informé le Groupe de travail de son intention de continuer à suivre cet important indicateur des préférences des usagers et de l'efficacité de ses moyens de communication avec ces derniers.

56. Le Groupe de travail est convenu que le site Web était désormais la principale méthode de communication et s'est félicité de l'intention du secrétariat de mieux structurer le site et d'en faciliter la consultation. En ce qui concerne les bases de données, la priorité devrait être accordée à la qualité des données et aux métadonnées, plutôt qu'aux outils de présentation et d'analyse.

#### **Questions diverses**

57. La délégation slovaque a présenté la situation après le coup de vent dans les monts Tatra en novembre 2004 et a décrit les mesures prises par le Gouvernement slovaque pour normaliser la situation et commencer la remise en état des zones endommagées.

#### **Élection du Bureau**

58. Le Groupe de travail a réélu M. M. Aarne (Finlande) Président et M. M. Gecovic (Slovaquie) et M<sup>me</sup> S. Phelps (Canada) Vice-Présidents.

#### **Adoption du rapport**

59. Le rapport a été adopté sur la base d'un projet établi par le secrétariat. Le rapport sur les points 1 à 5 de l'ordre du jour a été approuvé par le Groupe de travail à sa dernière séance et le rapport sur les autres points de l'ordre du jour a été adopté par le Bureau après la session.

-----